

Compte-rendu du Conseil Municipal **du 26 janvier 2012.**

Présents : MM. LAGRENAUDIE, EYMARD, JAULIN, Mme GARCIA, MM. DE ALMEIDA, ROBIN, DESSAIGNE, MARTY, FERRAND, DUMONTET, Mme MARTY.

Absents : Mme Dominique CHARRIER (pouvoir à M. LAGRENAUDIE), MM. Francis GUÉRIN (pouvoir à M. JAULIN), MAYAN (pouvoir à M. FERRAND).

Place Pasteur et Impasse de la Muscadière : Marché.

Après ouverture des plis par la Commission et analyse des offres faites par le maître d'œuvre, Monsieur Chaland, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir le dossier de l'entreprise Jean Christian, pour un montant des travaux de 231 223,25 € HT incluant les 2 options. L'estimation des travaux était de 240 737,59 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, suit l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.
Les travaux commenceront au mois de mars 2012.

Projet de cession de terrain.

La Commune souhaitant céder 1 404m² de terrain à la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye pour la construction d'un Pôle Santé, il est nécessaire de borner cette parcelle. Le Conseil accepte à l'unanimité le devis de la SCP Rallion, pour un montant de 583,75 €HT. Le prix de vente du terrain proposé est de 10 € TTC le m².

Règlement intérieur du cimetière.

Il est nécessaire d'apporter quelques modifications au règlement du cimetière et de l'espace cinéraire. Le Conseil accepte à l'unanimité ce nouveau règlement qui entrera en vigueur au 1^{er} mars 2012, et sera affiché au cimetière et consultable en Mairie.

Entretien des terrains de football : devis.

Le Conseil accepte à l'unanimité le devis pour l'entretien et la rénovation des terrains de football pour un montant de 2 895 € HT.

Convention de mise à disposition du local pour l'Office de Tourisme.

Considérant que le bâtiment appartient à la Commune, il est nécessaire de mettre à disposition une partie de ce dernier pour l'Office de Tourisme. Après quelques modifications, le Conseil accepte à l'unanimité la convention de mise à disposition entre la Commune et la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye.

Subvention.

Suite au parcours de Mademoiselle Tiemblo, licenciée à l'Association Sportive du Collège Dronne-Double, au championnat de France de Cross Country, Monsieur Eymard propose d'attribuer une subvention exceptionnelle à cette association. Le Conseil, à l'unanimité, décide d'attribuer à l'Association Sportive du Collège une subvention de 50€.

Monsieur Jean-Paul MOINE, responsable AFM du secteur, remercie la municipalité pour l'organisation du Téléthon 2011. Il informe que le canton de Saint-Aulaye a récolté 10 169 € de don.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 21 février à 20 heures.